

# Le Code civil et la croissance économique : réflexions sur deux approches récentes

Bertrand Crettez

Université Panthéon-Assas Paris II- Sorbonne Universités

2011

## Deux thèses

- ▶ **Thèse 1 (Benito Arruñada et Veneta Andonova, 2005, 2008)**

Le Code civil a joué un rôle positif dans la genèse de la croissance en permettant le contrôle des décisions de juges anti-marchés.

- ▶ **Thèse 2 (Xavier Lagarde)**

Le Code civil a été rédigé de manière promouvoir des relations contractuelles peu risquées, en vue d'assurer l'ordre social. De ce fait, le Code civil a pu avoir un effet négatif sur la croissance (en défavorisant la prise de risque)

# Le Code Civil, un moteur de croissance ?

- ▶ Sous l'Ancien régime, les juges étaient hostiles à l'économie de marché.
- ▶ Pour neutraliser cette hostilité, il fallait adopter une démarche centralisée ayant pour but de :
  - ▶ remplacer petit à petit les juges (en changeant le mode de recrutement)
  - ▶ contrôler leurs décisions (en liant leurs décisions au seul Code civil)

Le Code civil et la croissance économique : réflexions sur deux approches récentes

Bertrand Crettez

Le Code Civil, un moteur de croissance ?

Le Code civil, la prise de risque et la croissance

# Un point de vue d'histoire du droit sur la thèse d'Arruñada-Andonova

- ▶ L'hostilité des juges de l'Ancien régime à l'économie de marché est difficile à réfuter, mais elle ne va pas de soi
- ▶ Après la Révolution les juges sont essentiellement les mêmes que ceux qui existaient sous l'Ancien régime
- ▶ Pas de preuve d'une volonté de contrôler les juges pour stimuler la croissance
- ▶ Autre difficulté : les conflits entre les commerçants sont réglés devant une juridiction spéciale (comme sous l'Ancien régime), composée de commerçants

Le Code civil et la croissance économique : réflexions sur deux approches récentes

Bertrand Crettez

Le Code Civil, un moteur de croissance ?

Le Code civil, la prise de risque et la croissance

# Le Code civil, la prise de risque et la croissance

- ▶ Point de départ de Xavier Lagarde : pourquoi y-a-t-il eu d'abord un Code civil (1804) puis un Code de commerce (1807)?
- ▶ Thèse de Lagarde : le Code civil a été écrit pour proposer et vendre des modèles de relations contractuelles fondés sur faible prise de risque, et ceci afin d'assurer l'ordre social.
- ▶ Lagarde s'appuie fortement sur les écrits de Portalis

Le Code civil et la croissance économique : réflexions sur deux approches récentes

Bertrand Crettez

Le Code Civil, un moteur de croissance ?

Le Code civil, la prise de risque et la croissance

# Portalis et la distinction entre législations civile et commerciale

- ▶ Pour Portalis, l'esprit des lois civiles est différent de celui des lois commerciales
- ▶ Le but du Code civil est d'assurer l'ordre social, en promouvant des relations interindividuelles fondées sur le contrat
- ▶ Portalis met en doute la valeur sociale des contrats risqués (aléatoires) car leur exécution conduit les co-contractants à s'opposer
- ▶ D'où la distinction entre législation civile et commerciale, le volonté de décourager la prise des risques excessive (et donc un effet sans doute négatif sur la croissance)

Le Code civil et la croissance économique : réflexions sur deux approches récentes

Bertrand Crettez

Le Code Civil, un moteur de croissance ?

Le Code civil, la prise de risque et la croissance

# Un point de vue d'histoire du droit sur la thèse de Lagarde

- ▶ Le Code civil a bien été rédigé dans le but d'assurer la paix civile et l'ordre social.
- ▶ Certains contrats risqués ne figurent en effet pas dans le Code civil (cf Assurances maritimes, Assurances sur la vie)
- ▶ Mais :
  - ▶ les rentes viagères ont été introduites dans le Code civil.
  - ▶ l'acte de société est un acte civil
  - ▶ Le Code civil est la règle commune pour le droit des affaires (le Code de commerce complète le Code civil)

Le Code civil et la croissance économique : réflexions sur deux approches récentes

Bertrand Crettez

Le Code Civil, un moteur de croissance ?

Le Code civil, la prise de risque et la croissance

# Conclusion

- ▶ Les deux thèses ne sont que partiellement validées par les faits.
- ▶ Avantage/inconvénient : se concentre sur un seul facteur.
- ▶ Deux thèses partiellement contradictoires en termes d'effets sur la croissance

Le Code civil et la croissance économique : réflexions sur deux approches récentes

Bertrand Crettez

Le Code Civil, un moteur de croissance ?

Le Code civil, la prise de risque et la croissance

- ▶ Un point de vue plus général : la croissance est à l'époque un phénomène européen (même si les taux de croissance sont différents), qui se manifeste dans des pays ayant des systèmes juridiques différents.
- ▶ Ne pas surestimer l'influence du système juridique sur la croissance (envisager la relation inverse)

# Bibliographie

“On the Law and Economics of the Origins of the French Civil Code”

Bertrand Crettez, Bruno Deffains, Guillaume Leyte et Laurent Pfister

in *Does Law matter ? On Law and Economic Growth*, Michael Faure et Jan Smits eds., Intersentia, 2011. )

Le Code civil et la croissance économique : réflexions sur deux approches récentes

Bertrand Crettez

Le Code Civil, un moteur de croissance ?

Le Code civil, la prise de risque et la croissance